François Stroobant, Bailles de la Cour et une vue du Palais des Ducs de Brabant en 1649

Le 29 septembre 1889, la Petite Gazette du journal Le Soir rapporte que l'on « *vient de placer à la Chambre, au fond de la galerie sur laquelle s'ouvrent les splendides salons de la présidence, une grande toile nouvelle de M. Stroobant. C'est une vue perspective des « Bailles de la Cour », auxquelles a succédé notre Place Royale actuelle. A droite se profile le palais des ducs de Brabant – avec son dôme qui contenait un carillon longtemps célèbre, tel qu'il était en 1649* » [i].

Cette toile parachève la décoration du « fumoir » de la Chambre, qui, à l'époque, se situait dans les couloirs attenants à la salle des séances, ainsi que dans celui qui menait, en direction de la rue de Louvain, aux salons de la présidence.

Cette volonté de décoration remonte à février 1886. Le questeur François baron de Zerezo de Tejada avait alors informé le ministre de l'Agriculture, également chargé des Beaux-Arts, de ce que « *Le Palais de la Nation étant visité par un très grand nombre d'étrangers, il serait désirable à tous les points de vue d'y avoir quelques salons ornés de toiles* ***de valeur*** *représentant des épisodes de notre histoire* » [ii].

Trois ans plus tôt, en décembre 1883, un terrible incendie avait ravagé le Palais de la Nation. S'étant déclaré dans l'hémicycle de la Chambre, il avait également touché les couloirs et les salons tout autour de la salle des séances.

Lors de l'inauguration du 30 octobre 1886 des locaux reconstruits et réaménagés par l'architecte Beyaert et une équipe de décorateurs, la presse n'est pas tendre pour les « croûtes » qui ont été accrochées dans le fumoir de la Chambre… [iii] Des « croûtes » qui ont été fournies par l'État belge !

La Chambre prend alors son destin artistique en main et commande au peintre bruxellois François Stroobant une série de tableaux d'histoire pour orner son fumoir.

En 1887, le peintre réalise pour la Chambre une première toile représentant « l'hôtel de Nassau et la Cour de Bruxelles au XVe et XVIe siècles » et l'année d'après, une seconde toile représentant la « Cour du Palais des Ducs de Brabant en 1647 ». Elles trouvent leur place en janvier 1889, dans la première partie du fumoir (le couloir jouxtant la salle des séances), en présence de la presse, soulagée de voir décroché de cet endroit un « scandaleux » tableau de Starck, représentant Léopold II.[iv]

Entre-temps, une troisième toile, plus grande, est commandée à Stroobant, représentant les « Bailles de la Cour et une vue du Palais des Ducs de Brabant en 1649 ». Elle sera accrochée plus loin, dans la seconde partie du fumoir, le couloir près du cabinet et des salons du président de la Chambre.

Stroobant recevra encore commande d'une « vue de Bruges », en particulier celle du « Quai du Rosaire », qui ornera longtemps le salon de lecture de la Chambre. Il est probable que cette toile ait dû, ensemble avec une « vue de Namur » de Van der Hecht, laisser la place aux portraits du roi Baudouin et de la reine Fabiola dans la salle de lecture au début des années 1960. Par un jeu de chaise musicale, ces paysages urbains sont alors accrochés dans le couloir près de l'hémicycle.

Le Stroobant représentant la « Cour du Palais des Ducs de Brabant en 1647 » qui s'y trouvait, prend alors la place du grand Stroobant des « Bailles de la Cour en 1649 », qui lui est décroché.

En janvier 1960, Andrée Brunard, conservatrice du Musée de la Ville de Bruxelles, vient voir ces deux toiles. Eddy Van Elderen, à l'époque directeur général de la Chambre, avait suggéré de mettre ces tableaux en dépôt au musée de la Ville. Acceptant le dépôt, la Ville de Bruxelles pensait confier les tableaux à la Société royale belge des ingénieurs et des industriels, afin d'orner les locaux de l'Hôtel Ravenstein. Mais, pour une raison non documentée, ce dépôt n'a pas eu lieu[v].

Le Stroobant représentant les « Bailles de la Cour en 1649 » se retrouve donc dans la réserve d'œuvres d'art de la Chambre, défait de son cadre et de son châssis, roulé dans un coin. Il est oublié pendant près de 60 ans.

En 2020, Renée Jamaer, responsable du patrimoine de la Chambre, intriguée par ce rouleau, décide de le dérouler. Elle en découvre à la fois le sujet et le problématique état de conservation. La Chambre ne ne désirant pas restaurer la toile et ne voyant pas où l'accrocher, décide alors de sonder à nouveau le musée de la Ville de Bruxelles, qui se montre fort intéressé à divers titres.

La toile lui sera donc cédée début 2022.

Sophie Wittemans
Conservatrice, février 2022

---

[i] Le Soir, 29 juillet 1889.
[ii] Archives artistiques de la Chambre, DLMS 001952. Correspondance de mars à mai 1888.
[iii] L'indépendance belge, 30 octobre 1886.
[iv] Le Soir, 21 janvier 1889. Le Journal de Bruxelles, 24 janvier 1889.
[v] Archives artistiques de la Chambre, DLMS 001952. Correspondance janvier à mai 1960.